C0359

GESTION LOCATIVE ET SOCIALE RÉGLEMENTATION

L'AVENANT AU CONTRAT DE LOCATION

1 JOUR (h) - DISTANCIEL OU PRÉSENTIEL

Actualiser les situations locatives pour garantir la clarté contractuelle

Les changements de situation familiale, ainsi que les échanges ou transferts de baux peuvent modifier le contrat de location. Ces situations complexes interrogent les bailleurs sur les décisions à prendre : faut-il faire un avenant ? Comment faire un avenant ? Quelles sont les conséquences sur l'état des lieux ou le dépôt de garantie ? Qui est titulaire et/ou solidaire du bail ? Face à ces questions précises, le personnel doit pouvoir répondre avec assurance et crédibiliser ses réponses. Le stage est remis à jour au fur et à mesure des évolutions législatives et réglementaires.

PUBLIC

Responsable de service, Chargé de clientèle, Chargé de gestion locative.

Toute personne en charge de rédiger, gérer le contrat de location ou de recueillir la signature du locataire.

PRÉ-REQUIS

Aucun.

OBJECTIFS

› identifier les situations nécessitant la signature d'un avenant
› repérer les justificatifs à demander
› rédiger et faire signer les différents avenants
› recenser les conséquences des modifications sur les engagements locatifs.

PÉDAGOGIE

Alternance d'exposés juridiques et d'études de cas.
Élaboration d'un avenant-type.

ÉVALUATION

Chaque stagiaire sera questionné en amont, pendant et à l'issue de la formation pour identifier ses attentes, vérifier ses acquis et évaluer sa satisfaction globale de la formation.

ANIMATION

Loïc AURIAC ou Jennifer BARTOS, Formateurs-consultants spécialisés en gestion locative.

DATES DES SESSIONS INTER

le 11 mars 2027 - Distanciel
le 17 septembre 2027 - Présentiel à Paris
le 17 septembre 2027 - Distanciel

PRIX NET : 830 EUROS

RENSEIGNEMENTS ET INSCRIPTIONS

justine.homawoo@afpols.fr - 06 58 75 61 46

EN INTRA

Ce stage peut être organisé en intra ou adapté sur mesure dans votre organisme ou dans votre région.

DEMANDE DE DEVIS : intra@afpols.fr

DÉROULÉ & CONTENU

1 AVANT

- À la rencontre de votre formateur.
- Quels objectifs souhaitez-vous atteindre grâce à cette formation ?

Se procurer :
- les modèles d'avenants
- les procédures de changement de situation familiale.

2 PENDANT - EN GROUPE

Principes de l'avenant
- définitions : titularité - solidarité - locataire - OSDNT
- les textes
- principes d'élaboration (contenu et signatures)
- distinction cotitularité / colocation
- les effets de l'avenant

L'ajout d'un cotitulaire
- le mariage
- le pacte civil de solidarité
- le concubinage
- la colocation

La suppression d'un cotitulaire
- le divorce
- la dissolution du pacte civil de solidarité
- la séparation
- la sortie de la colocation
- l'impact des violences familiales sur les obligations contractuelles

Le changement de locataire
- l'échange
- le transfert de bail.

3 APRÈS - MISE EN ŒUVRE EN SITUATION DE TRAVAIL

- Qu'ai-je retenu de ma formation ?
- Les ressources pédagogiques qui m'accompagnent.